

Société Tunisienne du Sucre

S.A au capital de 3.400.000 Dinars
Avenue Tahar HADDAD
Route de Tabarka –BEJA-

C O N V O C A T I O N

A L'Assemblée Générale Ordinaire

Du Mardi 02 Octobre 2012

Messieurs Les actionnaires de la Société Tunisienne du Sucre sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 02 Octobre 2012 à 10 H au siège de la Société Tunisienne du Sucre – 70 Avenue de la Liberté- Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'Administration sur l'exercice 2011.
- 2- Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2011.
- 3- Approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration et des états Financiers relatifs à l'exercice 2011.
- 4- Quitus aux membres du Conseil d'administration.
- 5- Affectation des Résultats de l'exercice 2011.
- 6- Renouvellement des mandats de 2 administrateurs.

Les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société à Tunis et à Béja.

Le Conseil D'Administration

Société Tunisienne du Sucre

S.A au capital de 3.400.000 Dinars
Avenue Tahar HADDAD
Route de Tabarka -BEJA-

C O N V O C A T I O N **A L'Assemblée Générale Extraordinaire** **Du Mardi 02 Octobre 2012**

Messieurs Les actionnaires de la Société Tunisienne du Sucre sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Mardi 02 Octobre 2012 à 11H au siège de la Société Tunisienne du Sucre - 70 Avenue de la Liberté - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examiner l'application de l'article 49 du statut de la Société Tunisienne du Sucre et de l'article 388 du code des Sociétés Commerciales concernant la Continuité de l'activité de l'entreprise.

Le Conseil D'Administration